



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique bancaire

Question écrite n° 114017

## Texte de la question

M. Philippe Cochet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le système des taux d'intérêts bancaires et la règle des quinze jours qui sont issus d'une pratique datant du début du dix-neuvième siècle et ne semblent plus forcément adaptés à la situation actuelle en raison de l'automatisation du traitement des données. Il lui demande donc si son ministère envisage de réformer cette règle des quinze jours pour passer à un système de calcul du taux d'intérêt au jour.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Cochet](#)

**Circonscription :** Rhône (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 114017

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 décembre 2006, page 13461